




Les sources du Poncia – Code 43

SUPERFICIE		COORDONNÉES CENTRALES
 ZCc	7,5 ha	X : 171171
 ZCr	4,9 ha	Y : 138516
 ZD	25,5 ha	

Le site du Poncia est une zone humide de grand intérêt dans le contexte agricole de Gembloux.

Ce complexe abrite des magnocariçaies, des roselières sèches, des prairies humides, des forêts de colonisation, des plans d'eau et de l'aulnaie-frênaie alluviale.

La zone centrale caractéristique comprend deux roselières sèches. A leur périphérie, une importante magnocariçaie à laîche des marais (*Carex acutiformis*) est en partie colonisée par des saules blanc (*Salix alba*), créant une zone de transition entre les zones humides ouvertes et une zone forestière plus à l'ouest du site. Ces saules constituent le refuge d'une population de chevreuils et d'oiseaux dont la buse variable qui niche sur le site.

Le potentiel faunistique de la zone est particulièrement intéressant, notamment d'ordre herpétologique et ornithologique. Le bruant des roseaux, la rousserolle effarvatte et la rousserolle verderolle y sont entre autre présents. Deux espèces animales invasives y ont néanmoins été observées, la bernache du Canada et l'ouette d'Egypte.

D'un point de vue entomologique, le site présente également un grand intérêt. De nombreux odonates y sont observés dont la libellule déprimée (*Libellula depressa*), l'agrion à larges pattes (*Platycnemis pennipes*), l'agrion élégant (*Ischnura elegans*), l'agrion jouvencelle (*Coenagrion puella*). Plus remarquables, le gomphe joli (*Gomphus pulchellus*) et le capricorne musqué (*Aromia moschata*), coléoptère protégé sont signalés sur le site.

Espèces remarquables

Capricorne musqué (<i>Aromia moschata</i>)	Gomphe joli (<i>Gomphus pulchellus</i>)
Rousserolle verderolle (<i>Acrocephalus palustris</i>)	Rubaniérameux (<i>Sparganium erectum</i>)
Jonc des crapauds (<i>Juncus bufonius</i>)	Epipactis à large feuilles (<i>Epipactis helleborine</i>)
Laîche distique (<i>Carex disticha</i>)	

Espèces végétales présentes sur le site

Alnus glutinosa, Anthriscus sylvestris, Apium nodiflorum, Caltha palustris, Carex acutiformis, Carex disticha, Carex hirta, Coryllus avellana, Crataegus monogyna, Cynosurus cristatus, Dipsacus fullonum, Epilobium hirsutum, Epipactis helleborine, Equisetum fluviale, Equisetum palustre, Eupatorium cannabinum, Fraxinus excelsior, Holcus lanatus, Iris pseudacorus, Juncus bufonius, Juncus inflexus, Luzula campestris, Lychnis flos-cuculi, Lycopodium europaeus, Mentha aquatica, Milium effusum, Phragmites australis, Plantago lanceolata, Populus sp., Potentilla anserina, Rubus sp., Salix alba, Salix sp., Scirpus sylvestris, Scrophularia umbrosa, Solanum dulcamara, Sparganium erectum, Stachys sylvatica, Tussilago farfara, Typha latifolia, Veronica beccabunga, Urtica dioica.

Propositions d'actions

- Par son intérêt majeur, le site mériterait de se voir attribuer le statut de réserve naturelle ou au minimum celui de ZHIB. Un plan de gestion devrait être mis en place. Des pistes d'actions prioritaires sont néanmoins listées ci-dessous :
 - La gestion de la zone centrale caractéristique (ZCc) devrait être réalisée par fauchage tout en luttant contre la colonisation forestière tel que largement expliqué dans les mesures de gestion « Milieux humides ouverts » précédemment; de manière générale la roselière et la magnocariçaie devraient être fauchées tous les 3 à 5 ans en rotation en exportant les résidus de fauche afin d'éviter l'atterrissement du site. Plus à l'est, le fond humide et la zone prairiale devraient quant à eux être fauchés de manière annuelle;
 - La zone centrale restaurable (ZCr), située à l'ouest du site, pourrait faire l'objet de creusement de quelques mares ;
 - La zone centrale restaurable (ZCr) au nord-ouest du site devrait être amenée au stade de forêt alluviale et composée d'essences indigènes telles que *Salix alba* et *Alnus glutinosa*;
 - Les espèces végétales invasives, notamment le long du RAVel et sur les remblais entre les fosses d'extraction ancienne et actuelle devraient être éliminées: renouée du Japon (*Fallopia sp.*), cerisier tardif (*Prunus serotina*), séneçon sud-africain (*Senecio inaequidens*), robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et solidage américain (*Solidago sp.*); les différentes techniques de gestion mises au point par la Cellule d'appui à la gestion des plantes invasives – Laboratoire d'Ecologie Gembloux Agro-Bio Tech sont disponibles en ligne sur <http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Pages/Accueil.htm>
- Mettre en place des zones tampons, préservant le site de l'eutrophisation et des intrants agricoles (directs et ruissellement). Des indices importants de ruissellement témoignent d'une situation actuelle défavorable; cette mise en place est cruciale pour le bon état de l'ensemble du site;
- Continuer la bonne gestion du fond humide (forêt marécageuse, typhaie) à proximité du plan d'eau en maîtrisant la colonisation forestière et favorisant les abris naturels pour la petite faune;
- Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau du plan d'eau (ZCr) en éliminant les poissons fouisseurs (carpes) si leur présence est avérée ainsi qu'en luttant contre la présence des espèces animales invasives (bernache du Canada et ouette d'Egypte principalement); la qualité des berges du plan d'eau en serait également améliorée;
- Rafraîchir les falaises sableuses présentes sur le site, en faveur de l'entomofaune sabulicole et en vue de l'éventuel retour de l'hirondelle de rivage;
- La zone fait l'objet d'un Plan Communal d'Aménagement. Des aménagements de sensibilisation à la nature pourraient être envisagés (sentiers didactiques) et les fosses d'extraction réhabilitées dans un objectif de conservation de la nature (mares, plans d'eau, falaises sableuses, etc.)

Illustrations



© Launoy S.

Figure 163: Magnocariçaie dominée par de nombreux saules blancs



© Launoy S.

Figure 164 : Plan d'eau situé dans une ancienne fosse d'extraction



© Launoy S.

Figure 165: Aspect de la roselière en fin d'hiver



© Launoy S.

Figure 166: Falaise sableuse au sein de la zone en cours d'exploitation



© Launoy S.

Figure 167 : Mosaïque de milieux humides le long du ruisseau du Poncia